Discours du sénateur-maire d'Alençon

Inauguration du «Dojo»

Alençon, le 22 décembre 1997

Salutations à :

-Monsieur le préfet de l'Orne, Bernard Tomasini,
 - Yves Deniaud, député, représentant René Garrec, président du Conseil régional,
 - Monsieur le président du Conseil général, Gérard Burel,
 - Messieurs les élus, régionaux et généraux,
 - Mesdames et Messieurs les maires et conseillers municipaux,

Salutations aux responsables du judo de l'Orne et d'Alençon, leurs bénévoles

-Yvon Tardé, président du Judo-Club Alençon
- Jacky Rojo, responsable sportif du département de l'Orne

Salutations à notre prestigieux invité, parrain du dojo : Fabien Canu, Alençonnais d'origine : double champion du monde, triple champion d'Europe, directeur technique national de la fédération française de Judo

On dit à tort Alençon parfois fâché avec le sport, sans doute parce que les disciplines les plus médiatiques y sont moins présentes. Et pourtant plusieurs clubs évoluent au niveau national, et le judo a trouvé en Alençon une véritable terre d'élection.

Un équipement exceptionnel

Cette inauguration est un événement attendu.

Alençon fête le judo et associe les autres arts martiaux avec l'inauguration de cet équipement exceptionnel, d'une grande sobriété, d'une superbe architecture, d'une belle luminosité, dans un large environnement naturel (MM. Veyres et Lincker, architectes).

Le dojo valorise un site d'1 ha, resté une friche industrielle au lendemain du départ de l'entreprise Hénault-Morel.

La salle de judo est une vaste halle, une sorte de nef avec ses 849 m ²: elle offre quatre tatamis et pourra accueillir lors des grandes manifestations jusqu'à 400 personnes.

Le dojo compte également d'autres salles, notamment une salle de musculation, un sauna et un club house.

Un événement vécu intensément : les Alençonnais ont été conviés à une opération « portes ouvertes ».

Le financement

D'un coût total de presque 9 millions de francs (8 950 000 F), quatre millions seront

acquittés par la ville (46,8%), 2 753 000 F par l'État (30,8%) au titre de la réserve parlementaire, 1 110 000 F par la Région (12,4%) et 900 000 F par le département (10%)

La fédération nationale a participé à l'achat des tatamis.

Remercier également M. le préfet et les services de l'État, pour leur coopération exemplaire dans l'étude d'implantation.

Une nécessité pour le Judo club. Lui rendre hommage

La construction de ce dojo était une nécessité pour le judo, et son club-phare dans l'Orne, le Judo club d'Alençon.

Rendre hommage à ses dirigeants pour leur patience, leur ténacité et leur pugnacité. Je rappellerai qu'il s'agit d'un projet ancien, né à la fin des années 80.

Une nécessité pour le club qui flirte en permanence avec les titres. Les grands champions de niveau international de judo sont presque des familiers d'Alençon. - le club compte, vous le savez tous, dans ses rangs un champion du monde Fabien Canu et depuis peu un champion d'Europe, Guillaume Coatleven.

Une nécessité au regard de la puissance de son rayonnement : sa structure « Orne judo » draine les meilleurs judokas du département.

En s'ouvrant sur l'extérieur, en coopérant avec d'autres structures, d'autres clubs, à l'échelle de tout un département, le judo-club ouvre la voie. Le sport d'élite doit être conçu à une autre échelle afin d'accompagner les talents et de porter la discipline au plus haut niveau.

Une nécessité pour des sports de combat comme le judo d'attirer les plus jeunes, de leur donner envie de pratiquer, tant au niveau des clubs que des écoles.

Les villes de notre taille pour être reconnues doivent s'attacher à développer l'excellence. Le sport est un bon tremplin parce qu'il contribue à l'épanouissement personnel, mais aussi à l'attrait et au renom d'une ville.

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon